

Discours de Chaynesse KHIROUNI

**Cérémonie de vœux aux partenaires
du Département de Meurthe-et-Moselle**

Vendredi 13 janvier 2023

Seul le prononcé fait foi.

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Ministre, cher Christian ECKERT,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Monsieur le Maire de Nancy, Président de la Métropole du Grand Nancy,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les conseillers départementaux,

Mesdames et Messieurs les Maires et Président d'intercommunalités,

Madame la sous-Préfète de l'arrondissement de Lunéville, Monsieur le délégué militaire départemental, Mesdames et Messieurs les directeurs des services de l'Etat,

Madame la présidente de l'Université de Lorraine,

Mesdames et Messieurs les représentants du monde économique, associatif, syndical, de la culture, du sport et de l'éducation populaire,

Mesdames et Messieurs en vos grades, titres et qualités,

Cher.e.s amie.e.s,

Je suis très heureuse de vous accueillir au siège du Département pour partager avec vous des vœux pour 2023 mais aussi quelques convictions ; une première pour moi depuis mon élection à la présidence de cette belle collectivité, la crise sanitaire n'ayant pas permis de nous retrouver en 2022.

Je ne peux débiter mon propos sans penser à deux jeunes adolescents partis trop tôt. Ibrahima, jeune guinéen confié à l'Aide Sociale à l'Enfance, renversé par une voiture et décédé la veille de ses 16 ans. Il a traversé la mer Méditerranée et venait à peine d'être accueilli par le département. Une pensée également pour Lucas, jeune collégien vosgien de 13 ans, victime de harcèlement, d'homophobie et qui s'est suicidé.

Nos pensées vont à leur famille et à leurs proches.

QUELQUES CONVICTIONS JE DISAIS ; MA PREMIERE CONVICTION EST QUE, FACE A UN MONDE BOULEVERSE, LA SOLIDARITE EST L'ARME LA PLUS PUISSANTE POUR VAINCRE LES BLESSURES DE LA VIE.

Et ces dernières années ont été difficiles, violentes, et parfois même cruelles pour certains d'entre nous.

Les changements très rapides de notre environnement et de nos conditions de vie provoquent peurs, angoisses ou encore malaises car ils engendrent des tensions et des fractures.

Nous avons aussi dû faire face à une accélération de la notion du temps qui peut se présenter à nous sous des traits inquiétants, faute de maîtrise.

Ne jamais pouvoir reprendre notre souffle, ne jamais pouvoir nous poser, partager, construire ; en somme, ne jamais pouvoir se projeter dans l'avenir, cela fait vaciller nos évidences.

Nous sommes confrontés à un paradoxe : dorénavant les seules données stables de notre environnement, se sont la complexité et le changement.

Un environnement en incessant bouleversement. Cette rapidité, cette propagation, cette accumulation nous empêchent, nous fragilisent, nous rompent car elles nécessitent un investissement de tous les instants pour s'y adapter, un investissement de l'immédiateté, sans véritables perspectives et qui épuise souvent.

En corolaire, ces dernières années, les inégalités se sont accrues de façon alarmantes.

Actuellement, les 10 % les plus riches de la planète captent 52 % du revenu mondial. La richesse des plus grandes fortunes a été multipliée par trois entre 2010 et 2022, tandis que les personnes aux revenus modestes décrochent. Le dernier rapport du Secours Catholique concernant l'état de la pauvreté en France donne le vertige :

548€, c'est le revenu médian des personnes accueillies.

Pour la moitié d'entre-elles, le reste à vivre, une fois les dépenses incompressibles réglées est de 5€ par jour par personne.

D'autre part, les inégalités de revenus sont étroitement liées aux inégalités en matière d'empreinte écologique, c'est-à-dire à l'inégalité des contributions au dérèglement climatique.

Il est donc urgent de faire le choix d'un modèle économique et social qui mette en son cœur, l'humain, le vivant.

Car l'inégalité, et c'est ma conviction, est bien un choix politique et idéologique et non une fatalité.

Et nous sommes justement ici rassemblés dans la grande maison des solidarités, portée par une assemblée faisant preuve de volontarisme et d'audace.

Une maison ouverte à toutes et à tous. A celles et ceux qui inventent une nouvelle économie, sociale et solidaire, et que nous avons pu rencontrer à l'occasion du village des solutions de demain. Ouverte aussi aux enfants confiés au Réseau Educatif de Meurthe-et-Moselle avec qui nous avons fêté Noël il y a peu. Ouverte enfin à une multitude d'acteurs, associatifs notamment, des artistes, dont nous accueillons les moments de partage tout au long de l'année.

Enfin, nous sommes dans une maison qui tient bon, malgré les tentatives déjà anciennes et répétées de démanteler l'institution départementale. Depuis plus de dix ans, une multitude de textes a mis les Départements à rude épreuve. Mais nous avons su innover, investir, aller de l'avant...

Bref, nous sommes dans une maison qui grandit et qui sait s'adapter.

Je tiens d'ailleurs à souligner qu'en dépit d'une avalanche de décisions de l'Etat peu ou pas compensées et d'une inflation galopante qui font exploser nos dépenses de plus de 60 M€ en 2023, nous avons réussi à adopter, il y a un mois, un budget tout à la fois rigoureux et audacieux. Un budget de près de 900M€ dont 100M€ d'investissement, qui permet de préserver et de conforter ce qui fait l'essence du service public départemental auprès des Meurthe-et-Mosellans.

Nous le savons : « Les espèces qui survivent ne sont pas les plus fortes, ni les plus intelligentes, mais celles qui coopèrent le mieux ».

C'EST POURQUOI AUJOURD'HUI J'APPELE A UNE ACTION DU TEMPS LONG QUI DOIT PERMETTRE DE SOUTENIR LES TERRITOIRES FRAGILES ET D'ACCOMPAGNER LES POPULATIONS VULNERABLES.

Et nous devons le faire collectivement car nous sommes toutes et tous dans le même bateau, par temps de grand vent. Certes, il faut un barreur mais il n'est rien sans son équipage. Et nous devons œuvrer ensemble : Etat, collectivités, institutions, associations, entreprises, habitants, en solidarité avec les générations futures.

Vous êtes ici dans une collectivité qui se réinterroge sans cesse, se renouvelle, qui porte en elle la volonté d'agir avec audace. Et c'est la boussole qui nous permet d'envisager un dépassement des crises que nous connaissons.

La volonté d'agir avec audace, c'est œuvrer ensemble, à raviver le lien entre cohésion sociale et cohésion territoriale.

L'une et l'autre s'alimentent, car relégation sociale et relégation spatiale sont le plus souvent deux aspects d'un même mal dont les symptômes sont finalement bien similaires : du quartier situé au cœur des centres urbains au hameau situé dans la ruralité. Ces symptômes sont là : paupérisation, peur du déclassement, retrait des services publics, difficultés de mobilité...

Et c'est bien à l'échelle locale que s'organise la solidarité en actionnant les leviers que sont l'éducation, la santé, l'alimentation, le sport, la culture... C'est bien au plus près des besoins des personnes que s'élaborent les actions de lutte contre les inégalités au travers notamment des transports et du logement.... L'échelon départemental étant quant à lui garant des grands équilibres et de l'équité.

Pour nous, les deux piliers de la cohésion sociale, ce sont l'émancipation des populations et l'accès aux droits pour toutes et tous.

L'émancipation, c'est certes lutter contre la misère de condition mais c'est aussi et surtout lutter contre la misère de position telle que décrite par Pierre Bourdieu. Celle dans laquelle les aspirations légitimes de tout individu au bonheur et à l'épanouissement personnel se heurtent sans cesse à des contraintes.

Ces empêchements touchent aujourd'hui principalement les jeunes et les personnes en perte d'autonomie.

En France, la pauvreté des jeunes adultes a plus que doublé en 15 ans. Plus de 50 % des jeunes de moins de 25 ans et qui travaillent ont un contrat précaire. 1 million d'adultes de moins de 30 ans vit sous le seuil de pauvreté. Recours aux banques alimentaires, renoncement aux soins...

Je ne peux me résigner à cette situation. Nous devons préparer l'avenir de notre jeunesse et nous devons le faire ensemble.

Le faire très tôt, au travers de l'accompagnement des 1 000 premiers jours de l'enfant, période où tout commence et où beaucoup se joue.

Le faire aussi en orientant davantage l'intervention sociale dans le milieu de vie des enfants. En effet, l'objectif de zéro enfant sans solution est une des grandes priorités du mandat, une priorité que Marie-José Amah, vice-présidente porte avec conviction.

Préparer l'avenir de notre jeunesse, c'est lui offrir les conditions de sa réussite et d'épanouissement

Nous le faisons au travers de la Politique Collèges Nouvelles Générations dans le cadre de laquelle plus de 20M€ seront engagés chaque année au cours du mandat.

Au-delà du bâti, ce sont aussi : une restauration de qualité qui fait la part belle à l'approvisionnement local accessible au plus grand nombre grâce à une tarification sociale, un plan d'équipement numérique ambitieux, des interventions culturelles et artistiques en milieu scolaire, des places d'internats de la réussite réservées aux collégiens, une Assemblée Départementale des Collégiens active... et tant d'autres actions portées par le vice-président Jacky Zanardo.

Nous accompagnons les jeunes issus de familles modestes pour leurs activités sportives et culturelles. Le Pass Jeunes 54 est un dispositif innovant mis en place par le Département, l'Etat, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole destiné à favoriser un

égal accès pour les jeunes de 6 à 16 ans à des activités au sein des associations. C'est également le sens de notre soutien aux acteurs de l'éducation populaire qui mobilise un budget de près de 2 millions d'euros chaque année. Je tiens aussi à saluer l'engagement des bénévoles.

Enfin, fidèle aux engagements du projet départemental, nous avons également préserver la gratuité des transports scolaires. C'est pourquoi nous avons fait le choix volontariste de prendre en charge intégralement la participation demandée aux familles.

Préparer l'avenir de notre jeunesse avec audace, c'est expérimenter de nouvelles solutions.

Deux illustrations : En matière de santé, tout d'abord.

De nombreux jeunes, **n'ont pas accès à une couverture santé de qualité** faute d'une mutuelle. Nous avons renforcé notre partenariat avec l'association AD2S afin de déployer, après expérimentation, une complémentaire santé solidaire sur tous les territoires : Grand Nancy, Lunéville, Terres de Lorraine, Val de Lorraine, Briey et Longwy.

Enfin, parce qu'il nous faut faire confiance à notre jeunesse, **nous avons inscrit dans notre projet départemental l'expérimentation d'un revenu d'émancipation jeune** et je souhaite que les contours en soient arrêtés à l'été prochain.

L'émancipation et la lutte contre les empêchements, concernent également les personnes en perte d'autonomie pour lesquelles la collectivité apporte un soutien sans faille.

En 2023, ce sont 120 M€ qui seront alloués pour accompagner nos aînés

Cette priorité s'illustre notamment par le soutien exceptionnel de près de 3,6 millions d'euros, mobilisé il y a quelques semaines, en faveur des EHPAD mis en difficultés par la hausse des factures énergétiques notamment.

Agir en faveur de l'autonomie, c'est revaloriser **la contribution départementale au fonds de compensation du handicap**. Elle permet un financement plus important de différents matériels mais aussi de l'aménagement des logements ou des véhicules. Notre ambition est claire : tendre vers zéro reste à charge pour les personnes en situation de handicap à faibles revenus.

Nous nous appuyons également sur l'Aide à la Vie Partagée qui a été créée afin de favoriser le développement des habitats inclusifs avec, d'ores et déjà, 27 projets retenus à ce jour.

Enfin, agir avec audace et sans tabou, c'est inscrire dans notre projet départemental une expérimentation de l'accompagnement sensuel et sexuel des personnes en situation de handicap. Elle trouve sa source dans la volonté d'une société plus inclusive et prend ses marques dans un temps long. Nous co-construisons notre réflexion dans le cadre d'une démarche associant de nombreux partenaires et experts, en droit comme en santé sexuelle tels que le collectif handicap 54, Espoir 54 mais aussi l'AEIM et l'OHS. Catherine Boursier, Première Vice-Présidente à l'autonomie, a la responsabilité de porter ces actions comme cette réflexion et je souhaite lui témoigner ici mon soutien résolu.

Autre pilier en matière de cohésion sociale : l'accès aux droits.

Je parle d'accès **effectif** de toutes et tous aux droits fondamentaux élémentaires. Il **s'agit, non pas de reconnaître des droits spécifiques au bénéfice des populations « exclues », mais bien au contraire de leur permettre de jouir de leurs droits sur l'ensemble du territoire et dans l'ensemble des domaines constitutifs des droits fondamentaux.**

Cette conception universaliste de l'accès aux droits me guide comme une forme d'évidence.

Comme le rappelait Marie Aleth GRARD, Présidente d'ATD Quart Monde : **« le respect des droits n'est ni négociable, ni conditionnable ».**

Dans ce contexte, la pauvreté ne doit pas être une cause de discrimination « de plus » dans l'accès aux droits.

Et parce que nous ne sommes pas seuls dans cette démarche, je remercie l'ensemble des partenaires qui nous accompagnent dans cette mission de « bouclier social ».

Dans le domaine de l'habitat, et afin d'éviter les expulsions, nous proposons plusieurs interventions : des aides financières aux ménages modestes qui veulent accéder ou se maintenir dans un logement décent, des aides pour lutter contre la précarité énergétique. **Face à la hausse des prix de l'énergie, nous avons également décidé de mettre en place des mesures d'urgence** afin d'élargir leurs conditions d'accès à un plus grand nombre de ménages en difficulté.

En 2023, nous continuerons à bâtir les indispensables réponses aux inégalités d'accès aux soins, en lien avec les acteurs de terrain à commencer par les élus du bloc communal. Les exemples sont nombreux, je n'en citerai que quelques-uns, à commencer par notre engagement dans le financement des **Maisons de santé**. A ce jour, ce sont plus de 1,2M€ investis par le Département dans les zones de désertification médicale.

En complément, nous sommes aussi fortement engagés dans le champ de la e-santé et de la téléconsultation. **Nous le faisons avec E-Meuse et en convergence avec l'Etat, l'Agence Régionale de Santé, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et la Région Grand Est, le CHRU.**

Enfin, permettez-moi de poser une réflexion plus large et délicate, sans tabou.

Je souhaiterais, à cet instant, évoquer un droit sensible, celui du droit à une fin de vie digne.

En effet, le débat national qui devrait s'achever au printemps sera, je l'espère, à l'origine d'une des réformes sociétales les plus importantes.

C'est le 13 septembre dernier que le Comité National Consultatif d'Ethique a ouvert la voie à une évolution de la loi, estimant qu'il pouvait exister un chemin éthique vers une aide active à mourir assorti de nombreuses conditions strictes, à l'évidence indispensables.

Ce chemin éthique doit se dessiner dans le cadre d'un débat ouvert à toutes et tous : citoyens, soignants, professionnels de santé, philosophes...représentant toutes les sensibilités.

Une issue devra être trouvée et je suis pour ma part favorable à la voie référendaire, c'est-à-dire une parole directe des citoyennes et citoyens sur un sujet qui est finalement si intime, dans ce moment de l'effacement de la vie où le besoin de dignité est si important.

Si j'ai la conviction que l'accès aux droits est une question essentielle, c'est que le non recours est un phénomène d'ampleur qui peine à susciter le débat public.

Les chiffres parlent là encore d'eux-mêmes : 50% des personnes éligibles au minimum vieillesse ne le perçoivent pas. Le non accès au RSA atteint près de 35%. Mais surtout, le non accès aux droits constitue un facteur d'aggravation de la vulnérabilité.

Cet « impensé » des politiques de solidarités nationales et sa persistance laissent à croire que la société s'en accommode. Il est pourtant plus que jamais indispensable qu'un tel filet de sécurité pour les plus fragiles, comme d'autres, réponde à ses fonctions protectrices. Face à la complexité des procédures, la dématérialisation des dispositifs et le fonctionnement des administrations, les citoyens sont parfois démunis ou découragés. Certains peuvent aller jusqu'à renoncer à faire valoir leurs droits par peur du jugement.

En 2023, la volonté d'agir avec audace, c'est porter ensemble une expérimentation territoire zéro non-recours. J'ai eu l'occasion de présenter notre projet au Ministre Jean-Christophe COMBE récemment. Il sera déposé en partenariat avec la Métropole du Grand Nancy et ATD Quart Monde. Nous partageons ce projet et travaillons ensemble avec la Caisse d'Allocations Familiales et les services de l'Etat localement depuis près de six mois.

Lutter contre le non recours aux droits, c'est aussi nous tenir aux côtés des femmes victimes de violences.

Avec la Ville de Nancy, nous avons décidé de contribuer à cette lutte. Ce combat des femmes pour dénoncer des violences morales, physiques et sexuelles est encore loin d'être évident et elles hésitent parfois à faire valoir leurs droits. C'est bien compréhensible au regard du nombre d'obstacles auxquels elles font encore aujourd'hui face. Elle sera une source d'inspiration pour développer un tel projet sur d'autres territoires du département.

Vous le voyez, agir ensemble avec audace, c'est se donner les moyens de faire éclore des projets de cohésion sociale qui s'adressent à toutes et tous et tout particulièrement aux plus fragiles. Mais appeler à une action de temps long, c'est faire vivre la cohésion sociale au même rythme que la cohésion territoriale.

La cohésion territoriale c'est le déploiement des solidarités et les liens entre les territoires.

C'est œuvrer pour faire en sorte que l'action publique se porte au bon niveau et transcende les frontières administratives tout autant que les compétences respectives.

Ce lien est indispensable.

Ce marqueur fort du Département qu'est la territorialisation de nos politiques publiques nous invite à capitaliser sur nos forces collectives. Ici aussi, nous partageons et nous faisons ensemble.

Le Département entend poursuivre un appui solidaire à l'ensemble des territoires afin de donner à tous les moyens d'agir sur les leviers majeurs de leur développement et de leur attractivité. Les communes les plus fragiles, les territoires impactés par l'après-mines, les bourgs centres en phase de revitalisation ou les villes en cours de renouvellement urbain font l'objet d'une attention particulière et sont au cœur du nouveau dispositif départemental d'appui aux territoires porté par André Corzani, vice-président. **Une Assemblée départementale qui a, il importe de le souligner, adopté ce dispositif d'intervention à l'unanimité.**

C'est une action de temps long car elle renouvèle notre soutien non seulement conforté mais renforcé aux projets des collectivités et des associations à hauteur de plus de 84 M€ d'ici la fin de la mandature, soit une augmentation de 20 M€ par rapport au précédent dispositif.

La cohésion territoriale, c'est aussi tisser des liens entre les territoires avec la volonté constante d'investir pour le « bien vivre en Meurthe-et-Moselle ».

Dans le domaine de l'aménagement du territoire, l'Etat et la Région sont nos partenaires incontournables, un partenariat qu'illustrent des réalisations récentes

En 2023, les travaux de la véloroute V52 s'achèveront, assurant ainsi une continuité est-ouest après en avoir fait de même en 2021 au titre de la continuité nord-sud. D'autres chantier sont à venir avec la signature d'ici peu du contrat de canal des Vosges, mais aussi le bouclage du plan de financement du projet de déviation de Saint-Nicolas-de-Port ou encore le sauvetage de la ligne de fret ferroviaire capillaire Xeulley-Pont-Saint-Vincent-Rosière-aux-Salines.

Cette année sera lourde d'enjeux avec notamment la négociation du volet mobilités du Contrat de Plan Etat-Région, une négociation dans le cadre de laquelle le Département -et notre vice-présidente Audrey Bardot s'y prépare d'ores et déjà- portera des attentes fortes. Je pense bien sûr aux aménagements nécessaires de l'A31, mais également de la liaison de Belval dans le nord ou encore de la mise en 2x2 de voies de la RN4.

L'aménagement du territoire, c'est aussi la valorisation de notre patrimoine. Personne n'oublie qu'il y a 20 ans, un incendie attisé par des vents violents ravageait le château de Lunéville, provoquant une vague d'émotion bien au-delà des frontières du département. Aujourd'hui, le retour des échafaudages est l'illustration tangible d'un territoire mobilisé et d'un patrimoine vivant.

Nous ne pouvons pas évoquer le développement du territoire sans intégrer la transition écologique. Face à l'urgence, elle se décline très concrètement dès cette année.

2023 sera la première année du Plan Vélo 54. Un Plan de 20M€ qui viendra également accompagner financièrement et en ingénierie les collectivités dans leurs projets d'aménagements cyclables.

Nous poursuivrons aussi le développement des aires de covoiturage, une alternative crédible à l'autosolisme. Cette année, l'aire de Lesménils, victime de son succès, sera agrandie.

Le temps long, c'est aussi viser une haute performance environnementale pour nos propres constructions et rénovations. Ce sont près de 7 M€ inscrits au budget 2023 contre 4,2 M€ en 2022.

Les collèges illustrent également la politique de transition écologique engagée depuis déjà plusieurs années : rénovations thermiques, construction de collèges passifs et, pour cette rentrée scolaire, construction du premier collège à énergie positive du Grand Est, le collège Niki-de-Saint-Phalle, une belle réalisation dont nous sommes particulièrement fiers.

Cette ambition est d'ailleurs partagée avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours et son PCASDIS, Bernard Bertelle. Nous mobilisons un soutien d'un million d'euros en investissement s'ajoutant à notre contribution à son fonctionnement, un soutien bénéficiant notamment à la construction et la rénovation de casernes. Mais surtout, un soutien aux femmes et aux hommes qui sont devenus les soldats du climat dans la fournaise des incendies gigantesques de l'été 2022.

La volonté d'agir, c'est aussi conforter une économie non délocalisable.

A la fois activité économique nourricière et créatrice d'emplois, vecteur de structuration des paysages et de dynamisme des territoires, **l'agriculture est aussi un levier puissant de solidarités, notamment entre le rural et l'urbain.**

Malgré les marges de manœuvre limitées laissées par le législateur aux Départements dans ce domaine, le maintien en Meurthe-et-Moselle d'un soutien significatif au monde agricole constitue un choix politique volontariste ; celui du soutien aux circuits de proximité à travers les assiettes des cantines de nos collèges ou la mise en place d'un outil d'approvisionnement transfrontalier.

Notre collectivité mène également une action volontariste en faveur de l'économie sociale et solidaire, une économie à part entière, levier important de développement territorial, d'innovation et de cohésion sociale.

En 2023, avec Antony Caps, Vice-président, nous souhaitons renforcer nos interventions en les consolidant avec celles de la Région Grand Est qui nous délèguera ses moyens d'actions sur le territoire Meurthe-et-mosellan nous permettant ainsi de faire davantage éclore et s'épanouir de nouvelles initiatives.

Au travers de ce temps traditionnel dédié aux vœux, j'ai souhaité vous faire part et vous démontrer notre détermination, notre volonté d'agir, d'innover, d'expérimenter au service des habitants, au service des territoires.

2022 a été une année particulièrement difficile pour l'humain et pour notre planète. Chaque jour a été un rappel de notre fragilité face à la guerre, au fanatisme ou encore aux égoïsmes.

2022 nous a aussi démontré à de multiples reprises notre capacité à agir.

Les Meurthe-et-Mosellan.e.s n'ont pas failli à défendre cette aspiration à un monde plus ouvert, attentif et respectueux de l'autre. L'accueil des réfugiés ukrainiens en a été un magnifique exemple.

Mes vœux 2023 nous invitent à faire ensemble, au service d'une Meurthe-et-Moselle audacieuse, solidaire et citoyenne.

Je crois au pouvoir de la volonté comme je crois à la vertu du collectif.

En introduction de mon propos, j'évoquais le temps qui s'accélère.

Alors profitons de tous les instants, de celles et ceux qui nous sont chers.

La vie est précieuse, le temps n'attend pas.

Au nom de l'ensemble des élu.e.s qui m'entourent et en mon nom personnel, je vous souhaite une très belle et heureuse année 2023.

Je vous remercie.